



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

SEANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE  
DE LA VALLEE-DU-RICHELIEU, TENUE AU SIEGE SOCIAL DE LA  
M.R.C., AU 630 RUE RICHELIEU, A BELOEIL, LE JEUDI 4  
FEVRIER 1988, A 20H00.

Etaient présents:

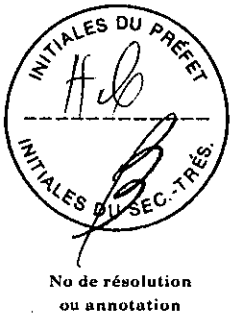
Monsieur Honorius Charbonneau, préfet  
Monsieur André-Guy Trudeau, préfet suppléant  
Monsieur Ferdinand Borremans, conseiller  
Monsieur Julien Bussière, conseiller  
Monsieur Michel Chapdelaine, conseiller  
Monsieur Jean-Claude Beaudoin, conseiller  
Monsieur Bernard Gagnon, conseiller  
Monsieur René Gendron, conseiller  
Monsieur Marcel Lacoste, conseiller  
Monsieur Jacques Martin, conseiller  
Monsieur Paul-André Perreault, conseiller  
Monsieur Bertrand Poulin, conseiller  
Monsieur Georges Florès, conseiller  
Monsieur Frédéric Trépanier, conseiller  
Monsieur Wildor Vigeant, conseiller  
Monsieur Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier et  
directeur général

Etait absent:

Monsieur Marcel Dulude, conseiller (remplacé par  
monsieur Jean-Claude Beaudoin)

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordi-  
naire du 14 janvier 1988
3. Schéma d'Aménagement
4. Modifications au R.C.I.
5. Demande de Beloeil: zone industrielle
6. Traverses d'hiver sur le Richelieu
7. Engagement d'une secrétaire
8. Gestion des déchets
9. Projet de Loi 88
10. Adhésion à la S.M.D.
11. Bordereau des comptes à payer
12. Correspondance
13. Affaires publiques
14. Varia
15. Levée de l'assemblée



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

88-1136

POINT 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine  
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que  
rédigé par le secrétaire-trésorier, en y ajoutant le  
point suivant:

14.1 Télévision communautaire: nomination des repré-  
sentants de la M.R.C.

ADOpte A L'UNANIMITE

88-1137

POINT 2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
ORDINAIRE DU 14 JANVIER 1988

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine  
APPUYE PAR Monsieur Bertrand Poulin

ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire  
du 14 janvier 1988, soit et est adopté tel que rédigé  
par le secrétaire-trésorier.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 3. SCHEMA D'AMENAGEMENT

Le Préfet, le Préfet-suppléant et le directeur général  
font un compte rendu de la rencontre informelle avec  
les représentants de certains ministères face aux modi-  
fications demandées par le Gouvernement.

Après lecture du projet de règlement modifiant à nou-  
veau le Schéma et après discussion sur ces modifica-  
tions, la résolution suivante est adoptée:

88-1138

ATTENDU QUE le Conseil a déjà adopté un règlement modi-  
fiant le Schéma, le règlement #14-1, et ce,  
à la demande du Gouvernement;

ATTENDU QUE suite à la réception dudit règlement cer-  
tains ministères se sont dits insatisfaits  
et demandent de revoir les modifications  
demandées;

ATTENDU QUE le ministère de l'Environnement, malgré les  
explications de la M.R.C., n'a aucunement  
modifié sa position en regard au milieu  
riverain, et ce, depuis son avis en fonction  
de la Proposition d'Aménagement conformément  
à l'article 16 de la Loi;

ATTENDU QUE les membres du Conseil sont d'avis que les  
exigences du ministère de l'Environnement,  
en ce qui concerne le milieu riverain, ne  
sont aucunement adaptées à notre territoire  
et donc inapplicables

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Marcel Lacoste  
APPUYE PAR Monsieur Ferdinand Borremans



No de résolution  
ou annotation

88-1138  
(suite)

ET RESOLU QUE le projet de règlement, modifiant à nouveau le Schéma d'Aménagement, n'inclut pas des modifications en ce qui concerne le milieu riverain et qu'ainsi les dispositions telles qu'exprimées au Schéma tel qu'adopté soient maintenues.

ADOPTE A L'UNANIMITE

88-1139

AVIS DE MOTION EST PAR LES PRESENTES DONNE PAR MONSIEUR RENE GENDRON QU'A UNE PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL SERA PROPOSE POUR ADOPTION LE REGLEMENT MODIFIANT LE SCHEMA D'AMENAGEMENT, ET CE, EN FONCTION DES DEMANDES DE MODIFICATIONS EXPRIMEES PAR LE MINISTRE.

Donné ce jour par le conseiller René Gendron.

POINT 4. MODIFICATIONS AU R.C.I.

Suite à l'acceptation, lors de la dernière séance du Conseil, des demandes de modifications présentées par les municipalités de Saint-Mathieu-de-Beloeil et de Saint-Charles Paroisse afin de permettre des usages publics et des résidences pour personnes âgées en zone agricole, un projet de règlement est déposé.

Le représentant de la ville de Saint-Bruno souligne que sa municipalité désire que le projet de règlement tel que présenté soit scindé en deux règlements lors de sa version définitive afin que la modification touchant les centres d'accueil soit distincte de la modification touchant les résidences pour personnes âgées.

Un avis de motion est déposé.

88-1140

AVIS DE MOTION EST PAR LES PRESENTES DONNE PAR MONSIEUR BERTRAND POULIN QU'A UNE PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL SERA PROPOSE POUR ADOPTION UN REGLEMENT MODIFIANT LE REGLEMENT DE CONTROLE INTERIMAIRE RELATIVEMENT A L'IMPLANTATION DE CENTRES D'ACCUEIL ET DE RESIDENCES POUR PERSONNES AGEES.

Donné ce jour par le conseiller Bertrand Poulin.

POINT 5. DEMANDE DE BELOEIL: ZONE INDUSTRIELLE

Par résolution, la ville de Beloeil demande à la M.R.C. d'appuyer la demande de la municipalité auprès de la C.P.T.A.Q. afin de modifier le périmètre urbain dans le secteur de la zone industrielle le long de l'autoroute 20.

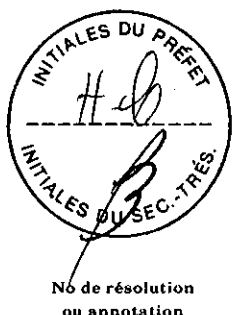
Monsieur Julien Bussière représentant de la ville de Beloeil explique aux membres du Conseil les orientations de la municipalité face au développement de la zone.

88-1141

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Marcel Lacoste  
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE la demande d'appui de la ville de Beloeil soit soumise au Comité consultatif d'aménagement pour recommandation.

ADOPTE A L'UNANIMITE



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

POINT 6. TRAVERSES D'HIVER SUR LE RICHELIEU

Monsieur Julien Bussière, de la ville de Beloeil, fait lecture d'un avis juridique demandé par la municipalité relativement à la participation financière des villes aux coûts d'exploitation des traverses d'hiver.

L'aviseur légal est d'opinion que les municipalités régies par la Loi des cités et villes ne sont pas tenues de participer financièrement.

Les membres du Conseil demandent à monsieur Julien Bussière la possibilité d'obtenir copie de cet avis juridique.

POINT 7. ENGAGEMENT D'UNE SECRETAIRE

88-1142

ATTENDU QUE le poste de secrétaire a été affiché dans les journaux locaux;

ATTENDU QUE la M.R.C. a reçu cinquante et une candidatures;

ATTENDU QUE sept candidatures ont été retenues;

ATTENDU QUE suite aux entrevues avec chacune des sept candidates, nous recommandons l'engagement de madame Chantal Boivin

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Marcel Lacoste  
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE madame Chantal Boivin soit et est engagée au poste de secrétaire aux conditions suivantes:

- . une période de probation de 3 mois;
- . durant la période de probation le salaire hebdomadaire est de 250.00 \$;
- . si, suite à la période de probation, l'évaluation est positive la permanence est acquise et le salaire hebdomadaire est alors porté à 290.00 \$, et ce, jusqu'au 31 décembre 1988;
- . trois jours de maladie et trois jours de congés pour affaires personnelles, ces jours sont ni cumulatifs, ni monnayables;
- . deux semaines de vacances après une année complète de travail.

ADOpte A L'UNANIMITE

POINT 8. GESTION DES DECHETS

Le directeur général dépose au Conseil un document de réflexion relativement à l'étude de la gestion des déchets sur l'ensemble du territoire de la M.R.C.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

Suite à l'étude de ce document où l'on insiste sur la nécessité de procéder au préalable à une entente inter-municipale.

88-1143

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Georges Florès  
APPUYE PAR Monsieur Michel Chapdelaine

ET RESOLU QUE Me Conrad Delisle, aviseur juridique, soit mandaté pour rédiger un projet d'entente intermunicipale afin de confier à la M.R.C. la juridiction relativement à la gestion des déchets.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

### POINT 9. PROJET DE LOI 88

Les membres du Conseil prennent connaissance du projet de Loi 88, ainsi que du document explicatif produit par le ministère des Affaires municipales.

### POINT 10. ADHESION A LA S.M.D.

88-1144

IL EST PROPOSE PAR Monsieur René Gendron  
APPUYE PAR Monsieur Marcel Lacoste

ET RESOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu adhère à la Société Montérégienne de Développement, et ce, au coût de 100.00 \$.

ADOPTÉ MAJORITAIREMENT, monsieur Ferdinand Borremans ayant enregistré sa dissidence.

### POINT 11. BORDEREAU DES COMPTES A PAYER

88-1145

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Paul-André Perreault  
APPUYE PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RESOLU QUE le bordereau des comptes à payer #70, de chèque #3015 à chèque #3031 et chèque #S1372 à chèque #S1403 pour un montant total de 34 473,72 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

### POINT 12. CORRESPONDANCE

1737 08-01-88 Lettre de Me ARMAND POUPART, aviseur juridique, nous demandant certains documents face au dépôt de matériaux secs à Saint-Mathieu.

1738 08-01-88 Lettre de Me ARMAND POUPART, aviseur juridique, donnant son opinion juridique sur la question des chemins de glace.

1739 08-01-88 Lettre de MONSIEUR ROSAIRE RAYMOND, président, FEDERATION DES CAISSES POPULAIRES RICHELIEU - YAMASKA, invitant le préfet à l'inauguration du nouveau siège social.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 1740 11-01-88 Copie conforme du certificat d'autorisation du MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT à "Les Equipements Boni inc." à Saint-Bruno.
- 1741 11-01-88 Lettre de MONSIEUR ROBERT FRENETTE, section trafic, MINISTÈRE DES TRANSPORTS, accompagnant une carte du diagramme d'écoulement de la circulation sur les routes du Québec.
- 1742 11-01-88 Résolution de la PAROISSE DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU relativement au cas de monsieur Roland Lacombe.
- 1743 11-01-88 Lettre de MADAME CAROLINE POULIOT, secrétaire de la COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC, relativement aux auditions pour le coût de la gestion des déchets au site Miron.
- 1744 11-01-88 Lettre de MADAME ALINE SAINT-AMAND, conseiller spécial, Cabinet du ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, accusant réception de notre résolution dans le cadre du règlement #14-1, amendant le Schéma.
- 1745 15-01-88 Lettre de MONSIEUR ROGER NICOLET, président, U.M.R.C.Q., au sujet de la semaine canadienne de l'environnement.
- 1746 18-01-88 Lettre de MONSIEUR BENOIT ARIAL, service de la vérification, M.A.M., au sujet du budget 1988.
- 1747 18-01-88 Convocation à une audition, C.P.T.A.Q., dans le cadre d'un site d'enfouissement sanitaire au Domaine Rouville.
- 1748 18-01-88 Lettre de MONSIEUR ROBERT GRENIER, dir. gén., S.M.D., sollicitant l'adhésion de la M.R.C. à l'organisme.
- 1749 18-01-88 Lettre de MONSIEUR MARK OSTERMAN, attaché politique, Cabinet du ministre, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, accusant réception de notre résolution face aux tarifs sur le site Miron.
- 1750 19-01-88 Lettre de MADAME CLAIRE DESPATIE, secrétaire, McMASTERVILLE, accompagnant une résolution d'acceptation du budget 1988.
- 1751 19-01-88 Lettre de MONSIEUR JACQUES DORAIS, greffier, BELOEIL, nous informant que notre loyer sera majoré de 5% à compter du 1er janvier 1988.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

- 1752 22-01-88 Lettre de MADAME SUZIE MEUNIER, sec.-trés. adj., M.R.C. LAJEMMERAIS, accompagnant une résolution relativement au règlement #14-1 de la M.R.C. et une résolution relativement à la branche 1-A du ruisseau Beloeil.
- 1753 22-01-88 Lettre de MONSIEUR CONRAD DELISLE, aviseur juridique, dans le cadre des auditions sur la tarification du site Miron.
- 1754 25-01-88 Lettre de MONSIEUR ANDRE BOURBEAU, ministre, MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES, accompagnant le projet de Loi 88, tel qu'adopté, et des documents explicatifs.

### PUBLICATIONS DU MOIS DE JANVIER 1988

La revue municipale	vol. 66, no. 1 janvier 1988
Gazette officielle du Québec	no. 2 13 janvier 1988
Gazette officielle du Québec	no. 1 6 janvier 1988
Info + Publication à l'intention des administrateurs municipaux	vol. IX, no. 6 21 janvier 1988

### ITEM 13. AFFAIRES PUBLIQUES

Aucune intervention de la part de l'assistance.

### ITEM 14. VARIA

14.1 Télévision communautaire: nomination des représentants de la M.R.C.

88-1146

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Bertrand Poulin  
APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier

ET RESOLU QUE monsieur Ferdinand Borremans, André-Guy Trudeau et Julien Bussière soient et sont nommés à titre de représentants au sein du Conseil d'administration de la Télévision communautaire de la Vallée du Richelieu.

ADOpte A L'UNANIMITE



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

88-1147

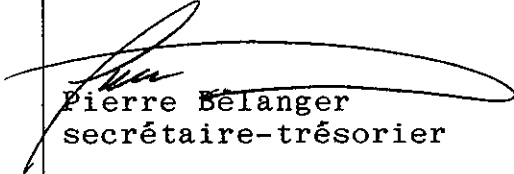
POINT 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE


IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Frédéric Trépanier  
APPUYÉ PAR Monsieur René Gendron

ET RESOLU QUE l'assemblée soit et est levée, tous les  
points de l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOpte A L'UNANIMITE

Il est 22 hres 40.

  
Pierre Bélanger  
secrétaire-trésorier

  
Honorius Charbonneau  
préfet